

# Commune de FERE-CHAMPENOISE

## PROCES VERBAL

### de la

## SEANCE du CONSEIL MUNICIPAL

#### Nombre de conseillers :

En exercice 19  
Présents 19  
Votants 19

## du 3 NOVEMBRE 2020

Secrétaire de séance : Christophe MICHEL

M. le Maire ouvre la séance.

M. Christophe MICHEL est désigné secrétaire de séance.

Les délibérations et procès-verbal de la séance du 6 octobre sont mis au vote.

M. BRETON suggère que l'entreprise AGM soit retirée de la liste des entreprises qu'il est nécessaire de raccorder au réseau des eaux usées.

De même, il note une incohérence dans la rédaction du paragraphe relatif aux travaux rue des crayères/rochelle et à l'avenue Pasteur.

Les délibérations et le procès-verbal sont adoptés à l'unanimité des 19 votants.

- Vote des subventions aux associations

Le syndicat de chasse a déposé une demande de subventions mais ne dispose pas de vérificateur aux comptes. Or, il s'agit d'une exigence de la Mairie pour que le dossier puisse être étudié. Un délai d'1 mois leur est laissé pour transmettre cette information.

- COVID-19

- M. Le Maire informe le Conseil de l'annulation de toutes les manifestations habituelles en raison de la crise sanitaire (Sainte Catherine et marché de Noël) et ce, quelque soit le protocole proposé.

-Pour rappel, un colis à destination des aînés (soit 280 colis environ) sera distribué la semaine du 18/12. Une petite fleur pour les femmes sera également offerte.

Mme EGOT suggère que cette information soit diffusée dans la feuille des rendez-vous afin de faciliter l'ouverture des portes lors de la distribution.

-M. Le Maire informe le Conseil du recensement des personnes vulnérables sur la Commune. Ces dernières sont invitées à se faire connaître en Mairie afin d'être aidées pour des tâches quotidiennes comme les courses, aller chercher un traitement en pharmacie etc.

- Panneau Pocket

La Commune a récemment mis en place l'application PANNEAU POCKET afin de diffuser en temps réel les informations auprès de la population. Il suffit pour l'utilisateur de télécharger cette application, très simple d'utilisation.

- **Projet Maison France Services**

M. Le Maire fait un point d'étape sur l'avancée du projet de Maison France Services. Le service des domaines a estimé la vente des locaux de l'Hôtel de Paris à 110.000 euros. Une négociation va donc être entreprise par la CCSM auprès du vendeur.

- **Reconstruction de l'école primaire**

M. Le Maire fait état des difficultés rencontrées dans le cadre de ce chantier. En effet, l'étude de sol a révélé un sol fragile et en conséquence, la nécessité de construire des fondations plus importantes (avec un coût plus élevé en proportion). Un rendez-vous avec l'architecte est prévu le 6/11 prochain afin d'étudier la possibilité de déplacer le groupe scolaire à proximité de l'école maternelle.

La séance est levée à 21h00.